

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC + TARIFS 2023

- Date de la demande :
- Nom de l'entreprise
- Adresse
-
- Tél. : Mail :
-
- Adresse du chantier :
-
-
- Type des travaux :
-
-
- Date de début des travaux :
- Date de fin de travaux :

NATURE DE L'OCCUPATION	TARIFS	Nombre de M ² /ML au sol utilisé	Nb de Jours
Pour travaux (exception faite pour les associations humanitaires ou caritatives)			
1 - Partie fixe due pour ouverture de dossier	7.00 €		
2 - Echafaudage par ML	0.40 €		
3 - Utilisation engins de chantier ou mobil homes établis ou se développant sur la voie publique par ML	1.70€		
4 - Droit de stationnement d'une benne à gravats par ML	0.40 €		
5 - Dépôt de matériaux, de matériels et de mobil homme par m ² / jour durée un mois maximum	0.40 €		
5 - 1) – Dépôts de matériaux, de matériels et de mobil homme au-delà d'un mois par m ²	3.70 €		
6 - Installation de palissade jointive en matériaux durables, régulièrement entretenue, par ml d'emprise du domaine public	0.60 €		
7 - Pénalité pour occupation du domaine public sans autorisation (permission de voirie) par m ² en sus des tarifs précédents : - Le premier jour - Le deuxième jour - Le troisième jour et chaque jour suivant	1.50 € 2.50 € 5.00 €		
Autres :			

Avertissement : Toute demande doit être déposée impérativement une semaine avant la date d'ouverture du chantier.
En deçà de ce délai, celle-ci ne pourra être prise en considération.

Fait à CROZON, le
L'entrepreneur

A retourner par mail à l'adresse suivante gisele.breton@mairie-crozon.fr